

Évolution des DITEP à la Fondation Hopale pour plus d'inclusion

Médico-social

Date de publication : 11 février 2025

Généralités

Objectif :

Restructuration de l'ITEP en DITEP afin de proposer des accompagnements personnalisés aux jeunes.

L'évolution des établissements a été marquée par la transformation de l'ITEP en DITEP et par les avancées par rapport au décret du 5 juillet 2024 relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux.

- Analyse de la demande

La direction de l'établissement Trajectoire a constaté et analysé une évolution de la demande, notamment en ce qui concerne l'accès à de nouveaux services. Cette évolution s'est accompagnée d'une diminution des demandes pour l'internat et d'une augmentation des besoins d'inclusion scolaire et d'accompagnement adapté. La demande pour les places en internat a diminué, ce qui a conduit à une réduction significative du nombre de places en internat, afin de créer des places en ITEP où la demande était plus forte. L'inclusion scolaire a influencé cette demande, les parents préférant que leurs enfants soient inclus dans le système scolaire classique avec des adaptations, plutôt que dans des structures d'internat.

- Réorientation et adaptation des modalités d'accueil

L'inclusion scolaire présente ses limites, notamment à l'entrée au collège, où le système scolaire classique n'est plus nécessairement adapté à tous. Cela nécessite une réorientation vers des établissements spécialisés. Afin de répondre à ces besoins, différentes modalités d'accueil ont été mises en place, incluant l'internat, l'accueil de jour, et l'accueil ambulatoire.

Les différentes étapes de l'internat incluent une unité de semi-autonomie et des appartements en externe pour aider les jeunes à devenir progressivement autonomes. L'accueil de jour a été développé en réponse à la demande croissante, permettant aux jeunes de rester à domicile tout en bénéficiant d'un accompagnement scolaire et professionnel adapté. L'accueil ambulatoire a été mis en place, où les professionnels se déplacent dans l'environnement du jeune pour fournir un accompagnement sur place.

Etapes de mise en oeuvre

1) Proposition de nouvelles modalités d'accueil adaptées aux besoins des jeunes (ainsi que le droit au retour en milieu spécialisé en fonction des besoins).
2) Réorganisation du fonctionnement en créant de nouveaux pôles pour proposer de nouvelles prestations.
3) Accompagnement des jeunes, des professionnels et de l'Education nationale (soutien, formation, sensibilisation).

Essaimage

Les principaux leviers

Importance de la formation des professionnels, notamment sur la parentalité et la connaissance des institutions scolaires et sociales, pour les amener à sortir de l'établissement et travailler ensemble.

Les principaux freins

L'inclusion scolaire a des limites, notamment à l'entrée au collège, où les jeunes avec des troubles du comportement peuvent être victimes de harcèlement et de souffrance, nécessitant une prise en charge adaptée.
Les défis liés à la gestion des comportements violents ont été soulignés, ainsi que les mesures prises pour assurer un cadre sécurisant pour les jeunes et les professionnels.

L'importance de poser un cadre clair et sécurisant a été mise en avant.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

Anne.Shaurli@fondation-hopale.org

L'établissement

Date de mise en œuvre :

Durée du projet : 0 mois

Fondation HOPALE 62180

Type de structure : Médico-social

Obligation réglementaire : Oui

Décret du 5 juillet 2024 relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux

Déclenchement
Diminution de la demande pour les places en internat et évolution de la demande vers plus d'inclusion et des parcours personnalisés

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

6/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

De restructuration et d'accompagnement (formation)

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Beaucoup

Des compétences en interne

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Beaucoup

Des équipements, du matériel

A considérer

Des financements (internes et externes)

La mesure de l'activité est devenue plus complexe, nécessitant une adaptation pour mieux refléter les différentes modalités d'accompagnement, telles que l'accueil de nuit, l'accueil de jour et l'accueil ambulatoire.

A considérer

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Les impacts

Sur l'environnement : Non évaluable

Sur les professionnels : Impacts positifs

Le fonctionnement en dispositif a permis d'améliorer la formation des professionnels et de favoriser la coordination des équipes. Les équipes d'accueil de jour et d'accueil ambulatoire ont été reliées pour fonctionner ensemble, en se recentrant sur le projet du jeune et en cassant les habitudes.

Sur les usagers : Impacts positifs

Les jeunes pris en charge dans leur établissement, après avoir souffert dans le système scolaire classique, se sont révélés et épanouis grâce à un environnement protégé et un accompagnement adapté.

Sur l'organisation : Impacts positifs

- Adaptation de l'offre aux nouveaux besoins.
- Harmonisation des différentes modalités d'accueil.

- Une réorganisation de l'organigramme de l'établissement, en structurant les équipes par pôles éducatif, paramédical et pédagogique pour une meilleure coordination. Chaque pôle est dirigé par des chefs de service spécifiques : trois chefs de service éducatifs, un médecin pour le pôle paramédical, et trois chefs de service pédagogiques pour les aspects scolaires et professionnels. Des réunions pluridisciplinaires ont été mises en place pour coordonner les projets personnalisés des jeunes, impliquant des référents pédagogiques, éducatifs et de soins, ainsi que les parents et les jeunes eux-mêmes.

Sur le médico-économique : Non évaluable

Projet inscrit dans la politique de l'établissement